

Proclamation des résultats des élections locales du 28 juin 2015 par la CENA

Les membres de la Commission électorale nationale autonome (CENA) ont donné dans la nuit du mardi 11 août 2015, au siège de l'Institution, lecture de la décision N° 094/CENA/PT/VP/CB/SEP-S, portant proclamation des résultats définitifs des élections locales du 28 juin 2015.

Au niveau national, a précisé d'entrée le Président de la CENA, le scrutin, en ce qui concerne les locales, a enregistré 4.023.774 inscrits et 2.299.286 suffrages exprimés, soit un taux de participation 57,14%. Les compilations des résultats faites par des coordonnateurs d'arrondissement ayant révélé certaines irrégularités, il a été procédé aux décomptes des suffrages, feuille de dépouillement par feuille de dépouillement, et poste de vote par poste de vote. On a noté à certains endroits plus de votants que d'inscrits dans certaines localités ; dans d'autres, les élections n'ont pu se tenir et seront organisées ultérieurement, a souligné Emmanuel Tiando.

Ces précisions faites, le président de la CENA a réparti les 28 880 sièges, au plan national, comme il suit :

CDS-Finagnon : 8 ; Alliance Soleil : 2 153 ; AND : 2 353 ; Alliance Eclairer : 1 134 ; FUR : 3 ; ADB : 29 ; NEP : 117 ; RB-RP : 1 837 ; USP : 69 ; Cap Sourou : 130 ; ABT : 1 212 ; MTS : 30 ; PSED : 61 ; PRAD : 09 ; UDC Nounagnon : 153 ; FDU : 1 342 ; Coalition Caméléon : 3 ; MECCA : 133 ; Alliance ATA0-Assikoto : 41 ; FARD : 64 ; UFDD : 59 ; ANG : 2 ; FCBE : 9 780 ; Alliance PEU : 238 ; UFEDD-Bénin Nouveau : 360 ; UB : 604 ; PRD : 2 509 ; UN : 4 027 ; RESOATAO : 140 ; RDR : 87 ; UDD Wologuèdè : 196.